



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR7300839**
APPELLATION DU SITE **Grotte du Ker de Massat**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7300839

1.3 Appellation du site

Grotte du Ker de Massat

1.4 Date de la première compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

14/10/2022

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	31/05/2002
pSIC : Dernière évolution :	31/05/2002
SIC : Première publication au JO UE :	22/12/2003
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	22/12/2003
ZSC : Premier arrêté :	13/04/2007
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	13/04/2007
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000821154

Explication(s) :

Mise à jour du FSD suite à la validation du DOCOB le 20 Juin 2012.
La partie habitat a été validé par le CBN

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :1.32459° Latitude :42.9°

2.2 Superficie

3233 ha

2.3 Superficie marine

0%

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR62	73	Midi-Pyrénées

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
09	Ariège	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
09057	BIERT	Oui
09065	BOUSSENAC	Oui
09113	ERCE	Oui
09182	MASSAT	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site	
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C

						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>			12.58		G	C	C	C	C
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>			0.08		G	C	C	C	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			0.09		G	C	C	C	C
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X		36.47		G	C	C	C	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			7.05		G	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			197.28		G	C	C	C	C
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>			0.02		G	B	C	A	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>			0	10	G	A	C	A	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		9.9		G	B	C	A	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>			982.86		G	C	C		C
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X		5.1		G	B	C	A	B

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles

+ extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce			Population présente sur le site								Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D	A B C		
						Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis			w	2	2	i	P	G	C	B	C	C
M	1324	Myotis myotis			r	400	400	i	P	G	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis			c	210	210	i	P	G	C	B	C	B
M	1355	Lutra lutra			p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1065	Euphydrys aurinia			p			i	P	DD	D			
I	1083	Lucanus cervus			p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1092	Austropotamobius pallipes			p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri			p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1163	Cottus gobio			p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1301	Galemys pyrenaicus			p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros			w	31	31	i	P	G	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros			c	7	7	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			w	50	50	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			r	0	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			c	3	3	i	P	G	C	B	C	B
M	1305	Rhinolophus euryale			r	0	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1305	Rhinolophus euryale			c	20	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1307	Myotis blythii			w	2	2	i	P	G	C	B	C	B
M	1307	Myotis blythii			r	400	400	bfemales	P	G	C	B	C	B
M	1307	Myotis blythii			c	210	210	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus			w	1	1	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus			c	15	15	i	P	G	B	B	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii			w	1	1	i	P	G	C	B	C	B

M	1310	Miniopterus schreibersii			r	1250	1250	bfemales	P	G	C	B	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii			c	300	300	i	P	G	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus			w			i	P	DD	C	B	C	B

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation										
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories							
					Min	Max			C	R	V	P	IV	V	A	B	C	D
I		Blaniulus lorifer															X	
M		Eptesicus serotinus							X								X	
M		Myotis mystacinus					i	P			X					X		
M		Myotis nattereri					i	P			X					X		
M		Nyctalus leisleri							X							X		
M		Hypsugo savii							X							X		
M		Plecotus auritus					i	P			X					X		
M		Tadarida teniotis							X							X		

M		Myotis alcatheae							X				X	
M		Myotis brandtii							X				X	
M		Pipistrellus kuhlii							X				X	
M		Myotis daubentonii					i	P			X		X	

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d’oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d’introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l’espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n’est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l’abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l’espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d’habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2%
N16 : Forêts caducifoliées	88%

N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Gisement archéologique et présence de gravures paléolithiques. Grotte présentant des habitats terrestres (éboulis, plancher stalagmitique, concrétions) et des habitats aquatiques (ruisseau souterrain, karst noyé, suintement).

Forte liée au dérangement humain.

4.2 Qualité et importance

Colonie de reproduction de chiroptères (Petit Murin, Minioptère de Schreibers et Rhinolophe euryale) et peuplement d'invertébrés troglodiles endémiques.

Reproduction ancienne (années 40-50) du Murin de Capaccini, aujourd'hui disparu.

Populations d'espèces aquatiques (Desman des Pyrénées, Écrevisse à pattes blanches, Chabot commun, Loutre d'Europe) sur une rivière en bon état de conservation, l'Arac et ses affluents.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	A10	Remembrement agricole		I
L	B02.03	Elimination du sous-bois		I
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou déperissants		I
L	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine privé communal	%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, Janvier 2022 - Projet de réserve naturelle souterraine de l'Ariège (dossier scientifique). 151 pages

Direction régionale de l'Environnement Midi-Pyrénées, Laboratoire de Moulis, Novembre 2002 - Projet de réserve naturelle souterraine de l'Ariège. 239 pages - Préfecture de l'Ariège.

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	0.01%
80	Parc naturel régional	100%
N32	Projet de réserve naturelle	0.23%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Grotte de la Campagnole, ker de Massat	+	0%
80	Pyrénées ariégeoises	-	100%
N32	Projet de réserve naturelle souterraine de l'Ariège	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Adresse : Ferme d'Icart
09240 Montels

Courriel : info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : Document d'objectifs des Zones Spéciales de Conservation Grotte d'Aliou, Grotte de Montseron, Grotte du Ker de Massat et Grotte de Tourtouse Lien : http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/wp-content/uploads/2016/07/docob-grottes.compressed.pdf
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

Un programme de 14 fiches-actions propose des contrats à destination des agriculteurs ou des propriétaires forestiers afin d'accompagner des activités humaines et d'encourager la gestion des milieux importants pour les chauves-souris.

Cela va, par exemple, encourager la gestion des prairies de fauche de manière extensive, l'entretien des haies bocagères, la lutte contre la déprise agricole ou encore une gestion forestière favorisant la conservation de vieux arbres.

Des actions permettront la découverte des chiroptères au travers de l'organisation d'événements pour le grand public du type de la « nuit de la chauve-souris » ou la réalisation de supports de sensibilisation dans les villages.

Ce programme d'actions sera également l'occasion d'améliorer les connaissances sur les chiroptères.

Initialement réduit au gîte (la grotte), le DOCOB a montré l'importance des milieux de chasse des espèces : prairies, mares, rivières et du réseau de haies et des arbres morts... C'est pourquoi, le site a fait l'objet d'une extension de périmètre de 3232 ha (passant de moins de 1 ha à 3233 ha), dans l'objectif d'une meilleure prise en compte du domaine vital des espèces de chauves-souris, et notamment les besoins immédiats des juvéniles nés dans les cavités.

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :